

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Sa Sainteté Benoît XV et l'esclavage. — IV Correspondance romaine. — V M. le curé Tassé, de Saint-Cyprien-de-Napierville. — VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII A la Congrégation de Notre-Dame: Vêture et profession religieuse.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 21 mai

Messe du IVe dim. après Pâques, **semi-double**, 2e or. **Concedere nos**, 3e Eccl. ou pour le pape; préf. pascalle. — Aux vêpres du dim., suffr. pascal.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 28 mai

Diocèse de Montréal. — Du 22 mai, sainte Julie; du 24, N.-D.-Auxiliatrice (Saint-Jean).

Diocèse d'Ottawa. — Du 24 mai, Notre-Dame-de-Bon-Secours (Monte Bello).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 24 mai, Notre-Dame-du-Richelieu.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 mai, Notre-Dame-de-Bon-Secours (North Stukely).

Diocèse de Valleyfield. — Du 25 mai, saint Urbain.

Diocèse de Joliette. — Du 22 mai, saint Emile.

Diocèse de Mont-Laurier. — Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Pointe-Confort).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 22 mai. — L'Acadie.

Mercredi, 24 " — Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).

Vendredi, 26 " — Hôtel-Dieu.

Dimanche, 28 " — Collège de Montréal.

SA SAINTETE BENOIT XV ET L'ESCLAVAGE

Le pape Benoît XV vient d'adresser à Son Eminence le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, une très intéressante lettre au sujet de la question de l'esclavage.

“ Comme la ville très florissante qui est le siège de votre dignité passe pour être le centre principal des relations commerciales de la France avec ses colonies d'Afrique, c'est à vous, Notre cher fils, que Nous adressons cette lettre dans le but d'améliorer autant qu'il est en Notre pouvoir la misérable et abjecte condition à laquelle les nègres se trouvent réduits et qui est pour Nous, à raison de Notre charge apostolique, un sujet de vive sollicitude.

“ Nous n'avons pas la pensée de Nous étendre longuement sur le devoir de travailler à l'abolition du commerce honteux des esclaves. Tout le monde sait ce que, pour leur venir en aide, l'Eglise de Dieu a fait dès le principe, soit en proclamant que la dignité personnelle est la même chez tous les hommes et que tous ont les mêmes droits, soit en prêchant l'affranchissement des esclaves dans l'espérance des biens célestes, soit en instituant des familles religieuses consacrées au rachat des captifs. Cependant, il y a lieu de gémir de ce que cette plaie hideuse, cette tache déshonorante, bien que supprimée en grande partie, subsiste encore à l'heure actuelle dans le corps de la société humaine. Aussi convient-il absolument que le Siège Apostolique continue avec zèle, en cette matière, les grands services qu'il a déjà rendus au genre humain... ”

Le Saint-Père recommande à nouveau la quête annuelle que Léon XIII et Pie X avaient déjà prescrite pour le jour de l'Epiphanie.

COR



Le me fait p
de Mont
chéologie

portée de toutes l
pages de texte, de
et des illustrations
le volume à près de
de la *Roma Sotter*
publication, qui est l'
cimetières romains
ment les catacomb
Rossi. Le premier
Ce second volume
800 ou 1,000 francs
ché. Aussi est-il n
troisième volume v
la collection s'est
Rossi l'avait empêc
préparait les matér
euples de se lancer,
publication de cett
trième volume vien
au cimetière de Dor
Orazio Marucchi.

Il n'y a pas que l
ation. Ceux qui ai
re un des centres c
sans des temps apost
cimetière? Aussi il f
romains remettent l

CORRESPONDANCE ROMAINE

Avril, 1916.

L me fait plaisir d'indiquer aux lecteurs de la *Semaine de Montréal* une publication importante pour l'archéologie. Cela ne veut pas dire qu'elle soit à la portée de toutes les bourses. Un fascicule, qui contient 100 pages de texte, de nombreuses planches en noir ou en couleur, et des illustrations dans le texte, coûte 50 francs, ce qui met le volume à près de 600 francs. Cet ouvrage est la continuation de la *Roma Sotterranea* du commandeur de Rossi. Cette publication, qui est l'exploration systématique et scientifique des cimetières romains, ou de ce que l'on appelle plus ordinairement les catacombes, avait été l'oeuvre principale de M. de Rossi. Le premier volume parut en 1864; le second, en 1867. Ce second volume est introuvable et les libraires l'achètent à 800 ou 1,000 francs, heureux quand ils en trouvent sur le marché. Aussi est-il une rareté bibliographique à signaler. Le troisième volume vit le jour dix ans plus tard, en 1877. Mais la collection s'est arrêtée là. La mort du commandeur de Rossi l'avait empêché de publier un quatrième volume, dont il préparait les matériaux, et il était difficile à ses élèves et disciples de se lancer, sans une préparation suffisante, dans une publication de cette envergure. On attendit. Enfin, le quatrième volume vient de commencer à paraître. Il est consacré au cimetière de Domitilla, sur la via Ardeatina, et est dû à M. Orazio Marucchi.

Il n'y a pas que l'archéologue qui se réjouira de cette publication. Ceux qui aiment l'Eglise seront heureux de voir revivre un des centres chrétiens les plus importants et les plus voisins des temps apostoliques, comme l'indique le nom même du cimetière? Aussi il faut nous réjouir de ce que les travailleurs romains remettent la main à l'oeuvre et, en recherchant les

traces de nos pères dans la foi, nous exhument souvent les témoignages les plus anciens de cette même foi.

Cette source dogmatique de l'épigraphie chrétienne avait été jusqu'ici peu explorée. Le premier, le Père Perrone avait, dans son cours de théologie, indiqué les services que l'archéologie pouvait rendre à la théologie ? Que les temps sont changés depuis cette époque, relativement lointaine ! Le Père Sixte Scaglia, faisant un cours d'archéologie à l'usage des séminaires, a consacré une partie du second volume à grouper toutes les inscriptions cimetérielles qui témoignent de notre foi en général ou de tel ou tel dogme. C'est le premier travail de ce genre. Le chrétien qui lit ce livre, malheureusement en latin, est grandement consolé, en voyant qu'à cette époque lointaine les chrétiens croyaient comme lui, aimaient Dieu comme lui et, plus heureux que nous, mouraient au besoin pour attester leur foi et leur amour. La fameuse lettre du cardinal Duperron au roi Jacques d'Angleterre où il lui montrait, avec des citations à l'appui que l'Eglise catholique à son époque avait la même foi, théorique et pratique, qu'au temps de saint Augustin et des quatre premiers conciles, se trouve complétée par cet ouvrage du Père Sixte. Elle est même plus que complétée, car elle nous produit des témoignages des trois premiers siècles de l'Eglise inconnus au docte cardinal-archevêque de Sens.

DON ALESSANDRO.

**M. LE CURE TASSE,
DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

TE 22 avril dernier mourait, à Sainte-Agathe-des-Monts, dans la quatre-vingtième année de sa vie et la cinquante-septième de son sacerdoce, l'ancien curé de Saint-Cyprien, M. l'abbé Alphonse-Paphnuce Tassé. C'est, avec lui, une belle figure sacerdotale qui disparaît. Fort bel

homme au physique il avait subi sans doute au plus la vieillesse, mais à peine, on le voyait rose et sa démarche pourtant, n'y eût été retraits à Sainte-Agathe sa carrière était un intime — *le sa* comme sans présence peut-être venue la douce et il l'accueillait respect que, devant l'hommage de no

Ils étaient trois, au séminaire cinquante-cinq ans Sainte-Scholastique M. Maximilien, l'ancien directeur des élèves voulons aujourd'hui premier maître chez un peu, en ce temps anciens nous racommodement celui de la les élèves avec sin bien, on châtiât l'ivent son mot à dire ment, Luc et Jose sans doute au fort En parlant du plus Rouleau a écrit :

homme au physique, de fière prestance et de mine imposante, il avait subi sans courber sa haute taille l'injure des ans. Tout au plus la vieillesse avait-elle blanchi sa tête. Il y a quelques mois à peine, on aurait volontiers auguré, en voyant son teint rose et sa démarche alerte, qu'il mourrait centenaire. Lui, pourtant, n'y comptait guère. Depuis qu'il avait pris sa retraite à Sainte-Agathe, il y a quatre ans environ, il savait que sa carrière était close, il avait *fait* — il l'a dit lui-même à un intime — *le sacrifice de sa vie*, et, bravement, sans faiblesse comme sans présomption, il attendait la mort. Elle est même peut-être venue lentement à son gré. En tout cas, elle lui fut douce et il l'accueillit en amie. C'est avec le plus profond respect que, devant la tombe de ce digne prêtre, nous déposons l'hommage de nos regrets et de nos prières.

* * *

Ils étaient trois frères, du nom de Tassé, tous les trois prêtres, au séminaire de Sainte-Thérèse, vers 1860-1861, il y a cinquante-cinq ans. Le premier, M. Stanislas, l'ancien curé de Sainte-Scholastique (1820-1891), était supérieur. Un autre, M. Maximilien, l'ancien curé de Longueuil (1829-1901), était directeur des élèves. Le troisième, M. Alphonse, dont nous voulons aujourd'hui rappeler la vie, était professeur et premier maître chez les grands. Disons-le franchement, ce fut un peu, en ce temps-là, l'âge de fer sous le toit térézien. Les anciens nous racontent que le *régime Tassé* n'était pas précisément celui de la douceur et des compromis. On aimait certes les élèves avec sincérité, mais, précisément parce qu'on aimait bien, on châtaïait bien aussi. La verge ou la fêrule avait souvent son mot à dire. Comme leurs ondes, les trois Aubry (Clément, Luc et Joseph), les Tassé étaient des hommes très bons sans doute au fond, mais plutôt austères et d'aspect rigide. En parlant du plus vieux des trois, M. Stanislas, feu M. l'abbé Rouleau a écrit: "Lorsqu'il parlait aux élèves... ou même

souvent les té-
ienne avait été
Perrone avait,
s que l'archéa-
nps sont chan-
Le Père Sixte
sage des sémi-
à grouper tou-
de notre foi en
r travail de ce
ement en latin.
poque lointaine
a comme lui et,
ur attester leur
linal Duperron
, avec des cita-
époque avait la
le saint Augus-
mplétée par est
complétée, car
miers siècles de
ie de Sens.

ALESSANDRO.

VILLE

inte-Agathe-des-
née de sa vie et
ce, l'ancien curé
ce Tassé. C'est
paraît. Fort bel

lorsqu'il ne faisait qu'apparaître, le silence se faisait grand et nul n'eut osé murmurer... " Et, au sujet du deuxième, M. Maximilien (qu'on a toujours appelé M. Maxime, je ne sais pourquoi), le même M. Rouleau écrivait, probablement en pensant aux trois : " Mâles caractères, mâles physionomies, ces hommes n'ont pas peur. On dirait qu'ils aiment les combats... C'est le front haut et la visière levée qu'ils se placent devant ceux qui prétendent leur résister... " Et c'était bien cela, au dire de tous ceux qui les ont connus. Mais il faut ajouter, pour être complet, que, sans cette écorce un peu rude, les Tassé cachaient un coeur d'or et une âme sensible. Sévères à eux-mêmes, ils ont pu paraître l'être aux autres. Hommes de bien avant tout et prêtres convaincus de l'importance de leur mission, ils voulaient d'abord tremper les caractères et faire des hommes. L'histoire se doit d'enregistrer que, d'une façon générale, ils y ont réussi. Tous les trois laissent un beau nom, synonyme de dignité de vie et de fermeté de caractère, dans les annales de la famille térésienne et du clergé canadien.

* * *

Le plus jeune, l'abbé Alphonse, était né à Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, ainsi que ses frères aînés, " de l'une de ces familles patriarcales, où l'on cultivait, comme un héritage, ces vertus à la fois simples et vigoureuses, qui sont si propres à former des âmes sacerdotales et à fournir à l'Eglise des sujets distingués " (M. Rouleau). Leur père, Charles Tassé, était cultivateur. Leur mère, Josephite Aubry, était la soeur des curés Aubry. Stanislas avait déjà dix-sept ans, et Maximilien, 9 ans, quand Alphonse vint au monde, le 1er novembre 1836. La voie se trouva vite tracée pour lui. Sa vocation, je pense, lui parut toute naturelle. Après ses années d'étude au Collège de Montréal, il alla sans hésitation vers le sacerdoce. Le 30 octobre 1859, il était ordonné prêtre à Montréal par feu Mgr

Joseph Laroc
Lacolle et à S
ses frères, ains
Thérèse (1860.
pour deux ans
ton (1863-186
Sainte-Agnès-d
église et termi
Cyprien-de-Naj
1912). Il viv
près de quatre
chercher au set

C'est donc su
de ministère de
tout où il a pas
Mais c'est nat
laisse un souve
cette belle paro
vent du bien, qu

M. le curé T.
relativement je
Mgr Morisson,
curiale avaient
la bonté les plu
époque au *villag*
bles n'avaient-i
très facile. Le
aimait beaucoup
la maladie s'y I
pen de fermeté.
motion rapide de
les rênes de l'adn

Joseph Larocque. Il passa quelques mois comme vicaire à Lacolle et à Saint-Martin (1859-1860). Il alla ensuite avec ses frères, ainsi que nous avons dit, au séminaire de Sainte-Thérèse (1860-1861). Puis, il revint vicaire à Saint-Martin pour deux ans (1861-1863), et passa ensuite un an à Burlington (1863-1864). Nommé curé, il desservit successivement Sainte-Agnès-de-Dundee (1864-1866); Lacolle, où il bâtit une église et termina le presbytère (1866-1877); et enfin Saint-Cyprien-de-Napierville, où il passa trente-cinq ans (1877-1912). Il vivait retiré à Sainte-Agathe-des-Monts, depuis près de quatre ans (1912-1916), quand la mort l'est venue chercher au seuil de ses quatre-vingts ans.

* * *

C'est donc surtout à Saint-Cyprien que s'est écoulée la vie de ministère de M. le curé Alphonse-Paphnuce Tassé. Partout où il a passé, il a fait du bien et l'on garde sa mémoire. Mais c'est naturellement avant tout à Saint-Cyprien qu'il laisse un souvenir qui vivra, et c'est de son long séjour dans cette belle paroisse du sud, dont on dit près de nous si souvent du bien, qu'il convient de parler ici.

M. le curé Tassé arrivait donc, en 1877, à Saint-Cyprien, relativement jeune, à quarante ans environ. Il succédait à Mgr Morisson, dont les vingt-trois années d'administration curiale avaient été marquées du caractère de la douceur et de la bonté les plus parfaites. On était assez turbulent à cette époque au *village des Côtes*, et peut-être certains hommes publics n'avaient-ils pas toujours l'obéissance très prompte et très facile. Le curé Morisson tâchait à excuser ses gens, les aimait beaucoup et leur faisait du bien quand même. Mais, la maladie s'y prêtant, son bras manquait probablement un peu de fermeté. Si l'on fut surpris dans le clergé de la promotion rapide de M. Tassé, Mgr Fabre, qui venait de prendre les rênes de l'administration du diocèse, ne s'y trompa pas, lui.

L'on sait qu'il avait d'ordinaire le coup d'oeil juste. M. Tassé avait le bras, la taille et la ténacité qu'il fallait. Il entendit gouverner sa paroisse, et c'est bien lui qui la gouverna.

Il s'imposa d'abord par le sérieux et la solidité de ses instructions. Intelligent et instruit, il continua d'être un studieux et un laborieux. Toujours, il prépara ses sermons avec soin. Au soir de sa vie, après quarante ans de ministère actif, il ne montait jamais en chaire sans avoir mûri ce qu'il aurait à dire. Ses prônes, où abondaient les comparaisons tirées de la nature, étaient toujours donnés dans une langue simple et claire, qui s'entendait facilement. Il prêchait l'Évangile, sa doctrine, sa morale. Il semblait, en chaire, ne voir jamais que le péché qu'il faut combattre et fustiger sans relâche et insistait moins sur les miséricordes dont a pourtant besoin le pécheur. Au confessionnal, par contre, et dans les entrevues intimes au presbytère avec ses paroissiens, il se départait de sa sévérité. Tout en étant du tempérament de ses frères — car c'était bien un Tassé — on a souvent dit qu'il était en somme le plus doux des trois. Aux heures voulues, il savait donc être bon, patient, charitable. Si le péché attirait toujours ses foudres, le pécheur qui allait s'agenouiller à ses pieds trouvait vraiment en lui un pasteur et un père. Ne l'a-t-on pas vu, à la fin d'un carême, verser de vraies larmes, en pensant au retour à Dieu de plusieurs ? Encore une fois, dans l'intimité, il savait se montrer affable, il recevait les visites de ses paroissiens en leur accordant tout le temps qu'ils désiraient prendre et ne se montrait jamais avec eux trop pressé. Bref, c'était le pasteur à l'aspect extérieur un peu sévère, sous la poitrine de qui bat pourtant un coeur très aimant.

Entre beaucoup d'autres connaissances, il en avait d'approfondies sur les choses de l'agriculture. Il fut un missionnaire agricole vraiment compétent. Il étudia avec persévérance les méthodes de culture et les questions d'élevage. Il aimait, à

l'occasion, à entre-
beautés de la vie si
Il leur donnait vo
vaux. Et d'abord
ses deniers, les m
engageait ses bon
rendu, dans la ré
cause et au progrè

D'une famille q
rappelé en nomma
des études en notr
choses de la pensée
roisse, de la quest
santé ne lui permi
ment. Mais il sava
garçons de son vil
Sainte-Anne — l'u
munauté — incend
laire, comme le fo
sache mais générale
L'une de ses gran
Frères, à la suite
ques années. Il la
vent de Saint-Cyp
gnes est légué à St
ristes pauvres.

Comme administ
eut d'abord à répa
1886, qui l'avait ré
relever le vieux ten
tuation financière
ne voulut rien dem
tir les murs extérie

l'occasion, à entretenir ses paroissiens des avantages et des beautés de la vie simple, mais si saine, de l'homme des champs. Il leur donnait volontiers des conseils au sujet de leurs travaux. Et d'abord, il expérimentait lui-même, en payant de ses deniers, les méthodes nouvelles. Puis, s'il réussissait, il engageait ses bons paroissiens à l'imiter. Il a certainement rendu, dans la région où il a vécu, de grands services à la cause et au progrès des classes agricoles.

D'une famille qui a contribué puissamment, nous l'avons rappelé en nommant ses oncles et ses frères, à l'avancement des études en notre pays, ancien professeur lui-même, ami des choses de la pensée, il ne s'est jamais désintéressé, dans sa paroisse, de la question des écoles et des enfants. Son état de santé ne lui permit peut-être pas de visiter ses écoles assidument. Mais il savait ce qui s'y passait. Il agrandit l'école des garçons de son village. Il rebâtit le couvent des Soeurs de Sainte-Anne — l'un des plus anciens de cette méritante communauté — incendié en 1886. Souvent, pour ces oeuvres scolaires, comme le font tant de curés, discrètement sans qu'on le sache mais généreusement, il contribua de sa propre bourse. L'une de ses grandes peines fût certainement le départ des Frères, à la suite de je ne sais quel malentendu, il y a quelques années. Il laisse une somme assez ronde pour son couvent de Saint-Cyprien. D'ailleurs, le meilleur de ses économies est légué à Saint-Sulpice pour l'instruction des séminaristes pauvres.

Comme administrateur, il eut aussi beaucoup à faire. Il eut d'abord à réparer l'ancienne église. Après l'incendie de 1886, qui l'avait réduite en cendres comme le couvent, il dut relever le vieux temple de ses ruines. Comprenant que la situation financière de la paroisse ne permettait guère plus, il ne voulut rien demander de trop onéreux, se contenta de rebâtir les murs extérieurs et de construire une église convenable,

qu'il n'a du reste pas terminée à l'intérieur. Il a laissé ce travail à son successeur. Il ne toucha pas aux divisions du presbytère, malgré la suggestion qu'on lui en faisait, affirmant que ce qui était bon pour son prédécesseur l'était aussi pour lui.

Bien qu'il n'entreprit jamais aucun travail sans avoir réfléchi, prié et demandé conseil, il n'administra pas, pendant trente-cinq ans, sans rencontrer quelques difficultés, notamment dans l'affaire du cimetière. Mais en tout cela, il s'appliqua à suivre les directions de l'autorité et n'eut en vue que le plus grand bien de tous. Il allait droit son chemin, c'est vrai, comme il fallait s'y attendre avec un homme de son tempérament, et il n'était pas précisément souple. Mais il voulait le bien et il sut pardonner à ceux qui l'avaient combattu. Lors des fêtes de son vingt-cinquième comme curé de la paroisse, il exprima à tous les plus beaux sentiments et n'eut de blâme pour personne. Comme on lui en faisait la remarque, il insista pour redire que tout était oublié. Il a voulu du reste reposer, après sa mort, au milieu des siens, dans ce cimetière même qui avait été l'objet de tant de discussions, et, comme dernière preuve qu'il aimait profondément ses paroissiens, alors qu'il était sur son lit de mourant à Sainte-Agathe, à son successeur, M. le curé Daignault, qui lui demandait un dernier message pour eux, il répondit : " Dites leur que depuis que j'ai quitté Saint-Cyprien, toutes les messes que j'ai dites ont été offertes à l'intention de mes chers paroissiens. " C'était là une pensée aussi délicate que profondément sacerdotale, dont la paroisse, sûrement, gardera un souvenir ému. Personne sans doute ne gardera mieux ce souvenir que son successeur lui-même, M. le curé Daignault, qui a sû, en toute circonstance, parler si délicatement et si dignement de son vénérable prédécesseur.

Comme prêtre, M. Tassé fut toujours d'une conduite irré-

prochable. L'affluence
railles, le mercredi,
tenait. De même, les
qui étaient ses condiscipules
traitait avec une reconnaissance
être les prêtres en face de
attention spéciale, n'oubliait
digne, si accueillant, comme
des anciens temps. Ses
Laberge, Primeau et
gardent du regretté curé un
tueux souvenir. C'est un
tage dans sa vie et sa vie
sous l'enveloppe un peu
a toujours sû être un
Mgr l'archevêque par
Saint-Cyprien même.
paroisse, chanta le service
enfant de la paroisse
Roy, vicaire-général.
Cyprien, et M. le curé
Monseigneur. Pas loi
honneur, et les fidèles re
Mgr l'archevêque, à
onta, comme il sait le faire
curé, l'un des vétérans
travaux et à ses mérites
Enfin, ce fut l'achèvement
selon son désir, le digne
son dernier somme
il repose en paix et qu'il
éternel bonheur !

er. Il a laissé ce
aux divisions du
en faisait, affir-
sseur l'était aussi

ail sans avoir ré-
stra pas, pendant
difficultés, notam-
out cela, il s'appli-
eût en vue que le
chemin, c'est vrai,
de son tempéra-

e. Mais il voulait
ent combattu. Lors
é de la paroisse, il
et n'eût de blâme

remarque, il insista
du reste reposer,
imetière même qui

t, comme dernière
oissiens, alors qu'il
e, à son successeur,
in dernier message

ouis que j'ai quitté
tes ont été offertes
C'était là une pen-
dotale, dont la pa-

u. Personne sans
son successeur lui
toute circonstance
son vénérable pré-

'une conduite irré-

prochable. L'affluence de ses anciens paroissiens à ses funé-
railles, le mercredi, 26 avril, a prouvé en quelle estime on le
tenait. De même, les confrères qui le visitaient, les anciens,
qui étaient ses condisciples et ses amis, et aussi les jeunes, qu'il
traitait avec une remarquable bienveillance, et surtout peut-
être les prêtres enfants de la paroisse, pour qui il avait une
attention spéciale, n'oublieront jamais ce beau vieillard, si
digne, si accueillant, vrai gentilhomme, type accompli du curé
des anciens temps. Ses anciens vicaires, en particulier MM.
Laberge, Primeau et Gratton, qui lui furent tous si dévoués,
gardent du regretté curé, ils se plaisent à le dire, le plus affec-
tueux souvenir. C'est que pour ceux qui pénétraient davan-
tage dans sa vie et savaient trouver le cœur si bon et si droit
sous l'enveloppe un peu imposante de sa carrure, le curé Tassé
a toujours sû être un ami ou un père dévoué et aimant.

Mgr l'archevêque présida aux funérailles, qui eurent lieu à
Saint-Cyprien même. Mgr Martin, un enfant de la pa-
roisse, chanta le service, assisté de MM. Guay, aussi
enfant de la paroisse, et Gratton, ancien vicaire. Mgr
Roy, vicaire-général. M. le curé Daignault, de Saint-
Cyprien, et M. le curé Bazinet, de Sainte-Agathe, assistaient
Monseigneur. Pas loin de cent prêtres étaient présents au
choeur, et les fidèles remplissaient l'église.

Mgr l'archevêque, à l'absoute, fit l'éloge du défunt. Il ra-
conta, comme il sait le faire, la vie utile et si remplie de ce bon
curé, l'un des vétérans de son clergé, et rendit hommage à ses
travaux et à ses mérites.

Enfin, ce fut l'acheminement vers le cimetière paroissial, où,
selon son désir, le digne curé, au milieu de ses paroissiens, dor-
mira son dernier sommeil, en attendant la résurrection future.
Qu'il repose en paix et que son âme, au sein de Dieu, jouisse de
l'éternel bonheur !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

REGLES DE L'INDEX

Une règle de l'Index exige que l'ordinaire du lieu où est publié un livre donne le permis d'imprimer. D'autre part, chaque prêtre est tenu d'obtenir le même permis de son propre évêque. Un prêtre qui publie un livre dans un autre diocèse est-il obligé d'obtenir la permission des deux évêques? Le temps de faire lire le manuscrit par deux censeurs successivement en retarde notablement l'impression et empêche quelquefois que le livre soit mis en vente au moment propice.

Il est certain que tout manuscrit doit être approuvé par l'ordinaire du lieu où le livre est publié, du lieu où demeure le libraire qui se charge de la vente, non de l'imprimeur qui ne vend pas, comme cela avait lieu avec les anciennes règles de l'Index. De plus, l'évêque, afin qu'il puisse porter un jugement fondé, doit faire examiner le manuscrit par un censeur (qu'il peut choisir même en dehors de son diocèse), lequel, après lecture attentive, lui remet, s'il y a lieu, la note *nihi obstat* que l'auteur doit reproduire avec l'*imprimatur* de l'ordinaire. Telle est la prescription du nouvel Index de 1897 (art. 35), complétée par une disposition de l'encyclique *Pascendi* de 1907.

Mais l'Index (art. 42) exige de plus que tout ecclésiastique qui publie un livre en obtienne la permission de son ordinaire. Habituellement, l'ordinaire de l'auteur est aussi celui de l'éditeur. Mais il arrive qu'un prêtre d'un diocèse fasse éditer son livre dans une ville d'un autre diocèse. Faudra-t-il qu'il obtienne la permission des deux ordinaires? Faudra-t-il que le manuscrit soit soumis à un censeur dans les deux diocèses? Tel est le cas proposé. Heureusement la réponse sera certainement connue vu qu'il a déjà été posé, dans les mêmes termes, à la Congrégation de l'Index. Celle-ci a répondu "affirmativement", le

mai 1912. Ce qui veut leur *imprimatur* qui plutôt qu'à la fin du que de l'éditeur pour naire de l'auteur et r manuscrit avant de d d'un diocèse autre qu réal. Il doit d'abord que qui ne le donne q ce que rien n'empêch tera ensuite cette atte mer de son évêque ave réal qui n'aura pas d autre censeur, mais, s de l'évêque propre de *nihi obstat* sera donc avec la signature de c les cas ordinaires.

V

Est-ce la partie antéri faut relever en le portat
1o Disons d'abord q
ver le voile du calice e
ROMANUM (*Ritus celei*
pas. Aucun liturgiste
beaucoup de liturgiste
quel cas.

2o Lorsque le voile e
égatement de tous côt
pouces carré ou plus (e
demandent saint Charl
res, selon la pratique
au-dessus de la pale.

mai 1912. Ce qui veut dire que les deux évêques doivent donner leur *imprimatur* qui doit être reproduit au commencement plutôt qu'à la fin du livre. Mais la décision ajoute que l'évêque de l'éditeur pourra se contenter du *nihil obstat* de l'ordinaire de l'auteur et n'est pas tenu de faire examiner le même manuscrit avant de donner son *imprimatur*. Ainsi un prêtre d'un diocèse autre que Montréal veut publier un livre à Montréal. Il doit d'abord obtenir l'*imprimatur* de son propre évêque qui ne le donne qu'après avoir reçu du censeur l'assurance que rien n'empêche la publication *nihil obstat*. Il présentera ensuite cette attestation du censeur et le permis d'imprimer de son évêque avec son manuscrit à l'archevêque de Montréal qui n'aura pas dans ce cas besoin de prendre l'avis d'un autre censeur, mais, sur l'autorité du censeur *nihil obstat* et de l'évêque propre de l'auteur donnera son *imprimatur*. Le *nihil obstat* sera donc suivi dans ce cas de deux *imprimatur*, avec la signature de chaque évêque, au lieu d'une seule dans les cas ordinaires.

VOILE DU CALICE

Est-ce la partie antérieure ou postérieure du voile du calice qu'il faut relever en le portant à l'autel et en revenant ?

1o Disons d'abord qu'en principe il n'est pas exigé de relever le voile du calice en le portant. La rubrique du *MISSALE ROMANUM* (*Ritus celebrandi Missam*, titre I, n. 1) n'en parle pas. Aucun liturgiste n'en fait une obligation. Cependant beaucoup de liturgistes indiquent cette pratique. Voici en quel cas.

2o Lorsque le voile du calice est assez ample pour retomber également de tous côtés jusqu'au pied, c'est-à-dire s'il a 26 pouces carré ou plus (soit 66 centimètres ou plus), comme le demandent saint Charles Borromée, Gavantus, Beaudry et autres, selon la pratique italienne, on place le milieu du voile au-dessus de la pale. Comme dans ce cas, le prêtre ne peut

prendre commodément la tige du calice qu'il ne voit pas, il relève la partie antérieure du voile, celle qui est tournée vers soi au repos et lorsqu'il marche. Comme le voile cache les autres côtés, le calice n'apparaît pas aux yeux des fidèles. En arrivant à l'autel, le prêtre dépose le calice et abaisse le voile avant de prendre la bourse. A la communion, il recouvre le calice comme avant la messe mais sans relever la partie antérieure du voile. Ce n'est qu'au moment de saisir le calice pour partir qu'il relève la même partie antérieure sur la bourse. Il faudrait l'abaisser en arrivant à la sacristie, comme on a fait en arrivant à l'autel, pour que le calice demeure voilé. La bourse a dans le cas d'un grand voile l'ouverture tournée en avant à la sacristie et en portant le calice, et vers le tabernacle de la communion à la fin de la messe. (1)

3o Mais lorsque le voile du calice est diminué, comme en France et dans les diocèses du Canada où l'évêque n'a pas prescrit exclusivement les ornements romains, il est (de 15 à 18 pouces par 12 à 15 pouces et par suite) trop petit pour recouvrir entièrement le calice. Conformément à la rubrique et selon l'exigence de la Congrégation des Rites, il faut couvrir au moins la partie antérieure du calice, en faisant descendre le voile jusqu'au bas, le milieu du voile se trouvant alors en avant de la coupe. Dans ce cas, il va de soi qu'on ne relèvera pas le voile pour laisser tout le calice découvert, ce qui rendrait bien l'usage du voile inutile, mais selon l'usage, on tournera le calice, en le saisissant, pour que la partie non voilée, ou peu voilée, se trouve vers soi et que la partie tournée vers les fidèles, en marchant, soit entièrement couverte. En arrivant à l'autel, on retourne le calice pour que la partie voilée soit en avant et on le dépose ainsi sur le corporal. A la

(1) Plus d'un sacristain devrait être averti, lorsqu'il porte le calice sur la crédence pour la messe solennelle, d'avoir à abaisser le voile qu'il a relevé pour le porter.

communion, le prêtre
est-à-dire la partie
sant pour rentrer à
porte ainsi voilé aux
placera comme sur l
petit voile, on place l
arrière du côté non v

Comme on le voit
prêtre ne peut adopte
mais ne peut employe
il célèbre avec un pe
ter. Relever le voile s
erait aussi ridicule qu
il doit célébrer avec un
es parts également et
descende jusqu'au pie

A LA CONGRI

VETURE ET

Le mardi, 2 mai
sidait une cér
Congrégation

Ont revêtu le saint ha
saint-Félix-de-Sicile ; M
e; Marie-Anne Lecor
bert, dite Sainte-Mari
e Sainte-Laurienne

(2) On put lire sur ce
saine religieuse du 23 1

il ne voit pas, il est tournée vers le voile cache les yeux des fidèles. Alice et abaisse le voile. À la communion, il reconstruit et relève la partie de saisir le calice. L'ouverture sur la partie antérieure sur la partie à la sacristie, mais que le calice de grand voile l'ouverture portant le calice, fin de la messe. (1) diminué, comme en l'évêque n'a pas ins, il est (de 15 à 20) trop petit pour ment à la rubrique. Rites, il faut continuer, en faisant descendre se trouvant alors le soi qu'on ne relève découvert, ce qui est selon l'usage, on relève la partie non voilée la partie tournée ment couverte. En outre que la partie voilée le corporal. A la fin, lorsqu'il porte le voile, d'avoir à abaisser le

communion, le prêtre recouvre le calice comme avant la messe, c'est-à-dire la partie antérieure complètement. En le saisissant pour rentrer à la sacristie, il retourne le calice et le porte ainsi voilé aux yeux des assistants. A la sacristie, il le placera comme sur l'autel, le côté voilé en avant. Avec un petit voile, on place la bourse de sorte que l'ouverture soit en arrière du côté non voilé (et dans la marche vers soi).

Comme on le voit les deux cas sont bien différents et un prêtre ne peut adopter une pratique à l'exclusion de l'autre, mais ne peut employer que celle qui convient au voile. Il doit, s'il célèbre avec un petit voile, retourner le calice pour le porter. Relever le voile sur le seul côté du calice qu'il recouvre serait aussi ridicule que contraire à la liturgie. Si au contraire, il doit célébrer avec un grand voile, il recouvre le calice de toutes parts également et relève le devant du voile pourvu qu'il descende jusqu'au pied du côté opposé. (2)

A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le mardi, 2 mai, Mgr Emile Roy, vicaire-général, présidait une cérémonie de profession et de vêtiture à la Congrégation de Notre-Dame.

Ont reçu le saint habit : les Soeurs Léontine Ponton, dite Saint-Félix-de-Sicile ; Marie-Fern Murphy, dite Sainte-Emmélie ; Marie-Anne Lecomte, dite Saint-Alvarès ; Anne-Marie Lambert, dite Sainte-Marie-Angélique ; Marie-Anne Deschamps, dite Sainte-Laurienne ; Donalda Lussier, dite Sainte-Ge-

(2) On put lire sur ce sujet une réponse plus complète dans la *Revue religieuse* du 23 février 1903.

maine-de-la-Croix ; Laura Burke, dite Saint-Robert ; Anna-Maria Archambault, dite Sainte-Marguerite-de-Louvain ; Juliette Lévesque, dite Sainte-Paule-d'Avila ; Marie-Blanche Malo, dite Saint-André-Martyr ; Dolores Benoît, dite Sainte-Marie-Rita ; Kathleen O'Callaghan, dite Saint-François-de-Jésus ; Rose-Emma Bénard, dite Saint-Joseph-de-Rome ; Marie-Anne Cayouette, dite Saint-Léon-de-Sicile ; Louise Marie Bourassa, dite Saint-Louis-de-Provence ; Kathleen Cleary, dite Saint-Jean-du-Rosaire ; Adélina Cloutier, dite Sainte-Marie-Olivine ; Alma Houle, dite Saint-Pierre-de-Milan ; Marie-Frances Manning, dite Sainte-Hélène-de-Bologne ; Albertine Paré, dite Sainte-Marie-Arthur ; Yvonne Panneton, dite Saint-Gilles ; Marie-Anna Rhéaume, dite Sainte-Jeanne-de-Lorraine ; Alice Lévesque, dite Sainte-Marie-du-Saint-Esprit ; Alice Turcotte, dite Saint-Bertin.

Ont prononcé les vœux temporaires : les Soeurs Géraldine Clark, dite Sainte-Marie-Denis ; Annie-Regina Hughes, dite Sainte-Hélène-Martyre ; Bertha Trainor, dite Sainte-Agnès-Marie ; Alice Julien, dite Saint-Etienne-de-Brescia ; Catherine Gillis, dite Sainte-Marie-Pauline ; Berthe Lavoie, dite Sainte-Mathilde-des-Anges ; Catherine Hughes, dite Saint-Pierre-Sion ; Marie-Anne Leblanc, dite Sainte-Marie-Hedwige ; Agéline Moreau, dite Sainte-Hélène-de-Troyes ; Maria Pelletier, dite Sainte-Marie-de-Fourvières ; Agnès Sauriol, dite Sainte-Marie-de-la-Résurrection ; Alice Saucier, dite Saint-Bernard-de-la-Croix ; et les Soeurs Eva Lavigne, Marie-Anne Frenette, dite Massicotte, Léa Tarte, Augustine Paiement, *converses*.

Le Rév. Père Dagnaud, eudiste, a prononcé l'allocution à cette circonstance à l'issue de la messe célébrée par M. l'abbé Bouchard, vicaire-forain, curé de Sainte-Scholastique.